

LES RÉFUGIÉS AU LIBAN, ENTRE ACCUEIL ET DÉRACINEMENT

Liliane Buccianti-Barakat

La Découverte | « Hérodote »

2016/1 N° 160-161 | pages 259 à 272

ISSN 0338-487X

ISBN 9782707189417

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/vue-herodote-2016-1-page-259.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les réfugiés au Liban, entre accueil et déracinement

*Liliane Buccianti-Barakat*¹

Le 3 septembre 2015, la photo du petit Syrien Aylan Kurdi, âgé de 3 ans, trouvé mort noyé sur une plage turque, suite au naufrage d'une embarcation de migrants, fait la une des médias et émeut particulièrement l'opinion publique internationale. Ce drame force alors plusieurs pays européens à annoncer une politique d'accueil moins stricte envers les demandeurs d'asile se pressant à leurs frontières.

Depuis le mois de septembre 2015, plus de 200 enfants sont morts noyés, des centaines d'autres ont été tués suite aux bombardements, aux attentats, dans l'indifférence la plus totale...

En 2015, le Liban, le Moyen-Orient, le monde arabe et la France avec les attentats de janvier et novembre sont le théâtre de multiples conflits, attentats djihadistes (Syrie, Irak, Yémen, Libye, Tunisie...) qui créent des situations d'urgence complexes d'une ampleur sans précédent et qui se poursuivront sans doute dans les années à venir. Des milliers d'individus et de familles n'ayant plus d'autre choix que de prendre le chemin de l'exode deviennent les proies de passeurs et de trafiquants sans scrupule qui les dépouillent et les envoient entreprendre de périlleux voyages, en particulier par voie maritime.

C'est en République arabe syrienne que la situation humanitaire reste particulièrement difficile. Selon l'Office du Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), environ 10,8 millions de personnes, dont quelque 6,5 millions de déplacés Syriens internes, ont besoin d'une aide humanitaire.

1. Responsable « Aménagement touristique et culturel », département de géographie, chercheure associée au GREMMO (Lyon), Faculté des lettres et des sciences humaines, université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ), Liban.

La situation sécuritaire ne cesse de s'aggraver et les organisations humanitaires ont toujours de graves problèmes d'accès. En 2015, le nombre total de réfugiés ayant fui le conflit en Syrie vers les pays voisins s'élève désormais à plus de quatre millions², confirmant que cette crise de réfugiés est la plus importante au monde depuis près d'un quart de siècle, dans le cadre du mandat du HCR. Tragiquement et sans aucune fin en vue à la guerre en Syrie, qui est désormais dans sa cinquième année, la crise s'intensifie et le nombre de réfugiés augmente.

FIG. 1 – RÉPARTITION DES RÉFUGIÉS SYRIENS PAR PAYS

Pays	Nombre de réfugiés
Turquie	1 805 255
Liban	1 572 753
Jordanie	629 128
Irak	249 726
Égypte	132 375
Afrique du Nord	24 055

Source : UNHCR, octobre 2015.

Le Liban est, avec plus d'un million cinq cent mille réfugiés syriens selon Amnesty International³, «l'épicentre de la crise (...). Il compte un réfugié pour cinq habitants, la plus grande concentration de réfugiés par habitant dans le monde».

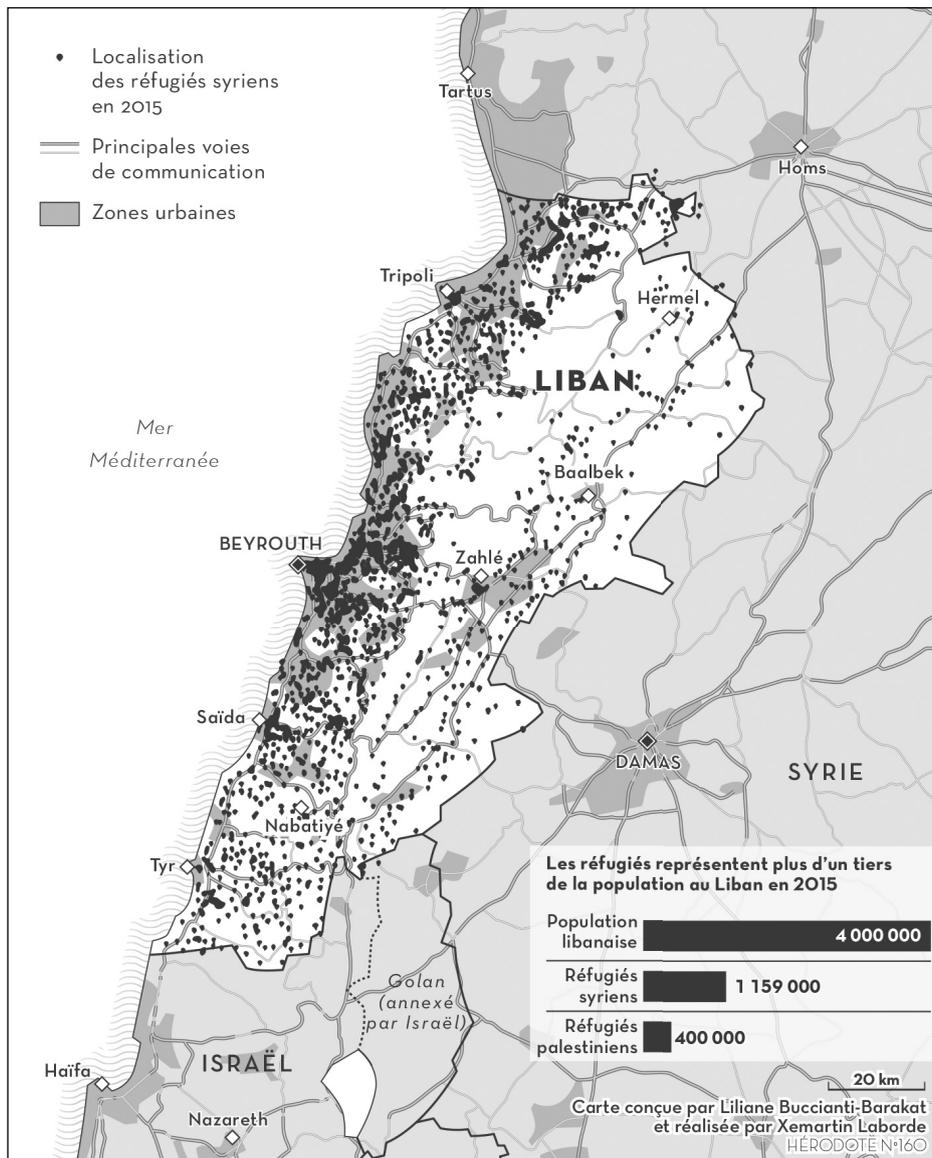
Selon le Dr Kamel Mohanna, président et fondateur de l'Association Amel⁴, il faudrait ajouter aux 1,5 million de réfugiés syriens au Liban les 52 000 Palestiniens et 40 000 Libanais qui résidaient et travaillaient en Syrie.

2. UNHCR, 3 novembre 2015 : 4 289 994 de réfugiés syriens.

3. Rapport du 9 septembre 2015.

4. Amel est une ONG libanaise à dimension internationale, laïque et apolitique créée en 1979, qui vise à apporter un soutien aux populations – locales et étrangères – les plus nécessiteuses au Liban.

CARTE 1. – RÉFUGIÉS SYRIENS AU LIBAN ET VOIES DE PASSAGE VERS LA SYRIE



Le Liban : une terre d'accueil des réfugiés

Le Liban a reçu, dans la première moitié du XX^e siècle, deux grandes vagues de réfugiés, consécutives aux deux guerres mondiales : celle des Arméniens (1924-1939), puis celle des Palestiniens (1948). Entre les deux, il y eut plusieurs autres flux de réfugiés, plus dispersés dans le temps : les Kurdes (de Turquie et d'Irak), les assyriens, les chaldéens, les syriaques (d'Irak).

La majeure partie de ces réfugiés fut d'abord implantée dans des camps ou dans des quartiers précaires à Beyrouth. Les autorités mandataires, visant à gagner le soutien arménien dans leurs plans en Syrie et au Liban, ont offert l'option de citoyenneté aux Arméniens dès le mois de septembre 1924, en vertu du traité de Lausanne (1923)⁵. Ces derniers vont rapidement s'intégrer à la population libanaise tout en conservant leur langue, en fondant des écoles, des organes de presse, des médias et leurs partis politiques. Tandis que la majorité des réfugiés palestiniens sera installée dans des camps situés à la périphérie de Beyrouth et des grandes villes du littoral parce que leur présence était jugée par les autorités libanaises comme provisoire. En 2015, une grande partie de leurs descendants résident encore dans onze camps⁶. On ne dispose pas d'évaluation précise de leur nombre mais, selon l'UNRWA⁷, ils seraient 475 000. Et ils subissent, de nos jours encore, une situation d'exclusion sociale et économique. Ils sont soumis à des restrictions dans l'accès au marché du travail et à la propriété foncière et immobilière.

Enfin, depuis les années 1980, suite aux différentes guerres qui se sont déroulées en Irak, le Liban a reçu plusieurs flux de réfugiés irakiens.

Le poids déstabilisant des réfugiés syriens

Depuis 2011, les « printemps arabes » ont non seulement provoqué un changement politique régional mais aussi abouti parfois au déclenchement de guerres civiles (Libye, Syrie, Irak, Yémen...) qui ont contraint à l'exode des milliers de personnes : Syriens, Irakiens, Yéménites, Kurdes, minorités persécutées...

5. Selon l'art. 30: « Les sujets turcs résidant sur un territoire qui est... détaché de la Turquie deviendront *ipso facto*... des nationaux de l'État auquel ce territoire a été transféré. »

6. Le 12^e camp, Nahr el-Bared situé au nord du pays, a été occupé en 2007 par l'armée libanaise après plus de trois mois de combats contre des irréductibles de l'organisme intégriste Fatah al-Islam. Il a été vidé de sa population et totalement détruit. Source : *L'Express* du 03/09/2007.

7. UNRWA, United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East, Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

L'ampleur des flux de réfugiés syriens représente un facteur de déstabilisation au Liban. Échaudées par le précédent palestinien, les autorités du pays tiennent à éviter à tout prix que l'exil syrien ne s'éternise et entretiennent une vive méfiance à l'égard de toute initiative susceptible de faciliter leur implantation durable.

La frontière libanaise avec la Syrie s'étend sur 375 km. Il y a trois points de passage officiels, Aarida et Qa'a (Hermel), situés au nord du Liban, et Masnaa, à l'est, sur la route menant à Damas – 120 km séparent Beyrouth de Damas. Mais cette frontière est poreuse puisque constituée en bonne partie de montagnes offrant plusieurs points de passage non surveillés.

Depuis le début du conflit en mars 2012, contrairement à la Turquie et à la Jordanie, le Liban n'a pas voulu bâtir de camps et a gardé ses frontières ouvertes permettant aux centaines de milliers de familles de se réfugier sur l'ensemble de son territoire. Cependant, face à l'ampleur des arrivées, les services de la Sûreté générale ont procédé à des refoulements à partir de l'été 2013.

Si l'écrasante majorité des Syriens a quitté le pays, conséquence directe ou indirecte du conflit, tous ne sont pas formellement catégorisés comme réfugiés. Leurs origines sociales sont diverses et des centaines de milliers de personnes sont issus de la classe aisée et de la *nomenklatura* baathiste. Ces derniers s'installent à Beyrouth pour des raisons de sécurité où ils louent ou achètent des appartements, car ils ont beaucoup d'argent en liquide qu'ils investissent dans le logement. Cela a eu pour conséquence la montée en flèche du prix de l'immobilier dans la capitale, secteur qui représente 14 % du PIB et constitue un secteur moteur de l'économie libanaise. Selon une étude⁸, le marché reste sain et ne peut chuter grâce à la demande des expatriés et à celle émanant des pays arabes. Ainsi, au mois d'août 2015⁹, les ventes aux étrangers ont représenté 35,5 %, sachant que le prix de vente d'un appartement varie de 2 000 \$ à 5 000 \$ le m² selon les quartiers.

Il faut aussi tenir compte de ceux qui détiennent la double nationalité ou qui disposaient d'un titre de séjour avant le début du conflit ; d'autres l'ont acquis par la suite grâce à leurs capitaux ou à leurs diplômes. Leur nombre réel n'est pas connu parce qu'ils ne sont pas considérés comme réfugiés par le HCR et les autorités libanaises.

Une autre catégorie est composée de familles issues de la petite bourgeoisie chrétienne ou sunnite. Les hommes font régulièrement des allers-retours en Syrie pour surveiller leurs demeures, commerces ou biens. Mais la guerre s'éternise,

8. *Le MOCI (Moniteur du commerce international depuis 1883)*, fiche « Liban, données générales », 2015.

9. *Revue Le Commerce du Liban*, n° 5670, novembre 2015, p 14.

l'espoir de retour décroît et leurs épargnes s'amenuisent, le coût de la vie y étant l'un des plus élevé au Moyen-Orient. Cette catégorie est en voie de paupérisation, mais n'étant pas enregistrée comme « réfugiés », elle ne reçoit aucune aide de la part des ONG locales ou internationales. Beaucoup de jeunes Syriens sont obligés d'abandonner leurs études pour trouver un emploi dans les restaurants, commerces, stations d'essence... afin de subvenir aux besoins de la famille. Face à la politique d'accueil menée par certains pays de l'Union européenne depuis septembre 2015, beaucoup de ces familles tentent d'émigrer.

La dernière catégorie est composée des Syriens enregistrés comme réfugiés auprès du HCR. Ils constitueraient 55 % des personnes ayant fui la Syrie. La plupart d'entre eux vivent sous des tentes, des campements informels ou des logements insalubres dans des régions où l'accès à l'eau et à l'énergie n'est pas aisé. Au cœur des hivers qui se révèlent rudes au nord de la Beqaa, dans l'Anti-Liban ou le Aakar..., les dépenses en chauffage, la difficulté à trouver emploi les précarisent encore plus.

Les ONG sur le terrain constatent à la hausse des pratiques négatives d'adaptation : le travail des enfants, la mendicité, le vol mais surtout le mariage de très jeunes filles. En effet, les opportunités d'emploi pour les réfugiés syriens dans les pays d'accueil sont rares et, étant donné que le conflit syrien entre désormais dans sa cinquième année, de nombreuses familles ont épuisé leurs ressources et font face à de sérieuses difficultés financières. Le mariage d'une fille est donc perçu comme une manière de réduire les dépenses et, d'autre part, la dot peut fournir une forme de revenu¹⁰.

Plusieurs organisations et agences ont tenté d'attirer l'attention sur la hausse des mariages précoces chez les réfugiés syriens au Liban. En 2014, une enquête de l'ONU a alerté sur le fait que le mariage « forcé » était devenu un phénomène très répandu, « à des taux plus élevés que les moyennes observées en Syrie avant l'irruption de la crise humanitaire, avec 18 % des jeunes femmes interrogées âgées entre 15 et 18 ans affirmant avoir été mariées ». Cet état de fait résulte principalement de la pauvreté, des traditions et de la décision du père de famille. Rappelons que le mariage des enfants constitue une infraction à la Déclaration universelle des droits de l'homme et à la Convention relative aux droits de l'enfant. Mais, selon Maria Semaan¹¹, « le mariage précoce est lié aux traditions et à la culture. Ces parents ne pensent pas qu'ils font quoi que ce soit de mal à leurs enfants. Pour eux, c'est légal ».

10. Enquête menée par l'Institut des sciences politiques de l'USJ : des informations circulent sur le « prix moyen » d'une jeune fille syrienne, de « l'ordre de trois millions de livres libanaises » (soient 2 000 \$).

11. Coordinatrice du Programme de protection infantile pour l'ONG libanaise de défense des droits des femmes Kafa (enough) Violence and Exploitation.

Les réfugiés « oubliés » : les Irakiens

En Irak, la dégradation de la sécurité et l'occupation par Daech des gouvernorats du Nord-Est ont déclenché de nouvelles vagues de déplacement à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Depuis 2014, le Liban assiste à une arrivée massive de réfugiés irakiens : des minorités chrétiennes, des chiites et autres communautés fuyant les exactions de Daech.

Selon le HCR, le Liban compterait en 2015 plus de 50 000 réfugiés irakiens. Ils ne bénéficient pas du statut de « réfugié » tel que défini internationalement par les Nations unies et très peu sont pris en charge par des ONG. Arrivant par voie aérienne ou terrestre, la Sûreté générale leur délivre des visas touristiques, valables six mois. Selon une étude menée par Caritas¹², 71,8 % des réfugiés sont dans des conditions économiques très difficiles. La présence en masse d'une main-d'œuvre syrienne bon marché a plongé les réfugiés irakiens dans une situation insoutenable. S'ils trouvent un emploi, c'est souvent dans des conditions très difficiles et avec des salaires extrêmement bas. Un enfant sur dix doit travailler pour aider sa famille à joindre les deux bouts.

Plus de 90 % des réfugiés irakiens estiment que les Syriens reçoivent la majeure partie des aides allouées aux familles « vulnérables » et que la communauté internationale réagit injustement à leur égard. Selon le rapport, ceci pourrait être la source d'un conflit potentiel avec les réfugiés syriens. L'évêché chaldéen de Beyrouth a évoqué à plusieurs reprises le drame des réfugiés irakiens. Les diverses formes de soutien qu'ils reçoivent proviennent des premières vagues d'Irakiens, établis au Liban au cours des années 1980-1990, de quelques ONG, de sociétés de bienfaisance locales et des congrégations chaldéenne¹³, assyrienne, nestorienne, etc. Toutefois, ces initiatives louables ne sont pas coordonnées et restent insuffisantes pour subvenir aux besoins élémentaires de ces familles.

Qui gère la crise des réfugiés au Liban ?*Les ONG : une action humanitaire dans l'urgence*

Pendant les deux premières années du conflit, entre 2012 et 2014, les autorités libanaises ont laissé les ONG et les organisations internationales délivrer, seules, une aide d'urgence. Depuis 2012, le nombre des ONG a fortement augmenté sur le territoire libanais et des bureaux ont été ouverts un peu partout. Elles soutiennent

12. Le Centre des migrants de Caritas Liban s'occupe des réfugiés depuis 1997.

13. L'Association caritative chaldéenne soigne les cas de maladies graves ou chroniques.

des dizaines de milliers de familles syriennes jugées « vulnérables ». Ainsi, le PAM (Programme alimentaire mondial) assurait chaque mois 30 \$ pour chaque réfugié enregistré auprès du HCR ainsi qu'une carte qui leur permettait de se fournir en produits de première nécessité auprès d'épiceries désignées par l'ONU. Mais, faute de financement, l'organisation a dû réduire son aide à partir du mois d'août 2015.

Les familles qui ne sont pas enregistrées, pour des raisons diverses, s'adressent directement aux ONG. À cause de la diminution des fonds versés aux organisations caritatives et face au nombre croissant de réfugiés, ces familles ne reçoivent que 13,50 dollars par mois, soit moins d'un demi-dollar par jour pour l'aide alimentaire¹⁴.

Face à cette crise financière, la Commission européenne en novembre 2015 a alloué 43 millions d'euros d'aide humanitaire en faveur des réfugiés syriens et des communautés d'accueil au Liban. Ce financement contribuera à permettre aux réfugiés les plus précaires d'affronter l'hiver en leur fournissant une assistance pour la réhabilitation des abris et pour le chauffage ainsi qu'un soutien à des familles de réfugiés extrêmement vulnérables pour accéder aux soins de santé dans les hôpitaux. L'UE est le premier donateur avec plus 4,2 milliards d'euros sous forme d'aide humanitaire et économique.

Au Liban, l'Unicef estime à 200 000 les enfants syriens entre 6 et 17 ans. En décembre 2013, le gouvernement libanais a officiellement demandé de l'aide pour scolariser ces enfants dans les écoles publiques. Le HCR, la Banque mondiale et l'Unicef assurent, depuis, la scolarisation de 100 000 enfants. En 2015, les écoles publiques sont saturées et ne peuvent plus accueillir de nouveaux écoliers.

D'autres enfants fréquentent les écoles aménagées par des ONG libanaises, dans les camps informels situés dans la vallée de la Beqaa ou à Tripoli et au nord du pays. Certaines organisations reçoivent des subsides de l'Unicef pour assurer le bon fonctionnement de ces « tentes écoles » qui offrent des cours d'alphabétisation en arabe et en anglais, la majorité des enfants n'ayant jamais été scolarisés. Malgré toutes ces actions sur le terrain, beaucoup restent en dehors du système éducatif et travaillent pour aider la famille.

Jusqu'à présent, la communauté internationale a mis en place un plan régional et humanitaire, à hauteur de 4 milliards de dollars. En 2015, seuls 28 % de ce montant¹⁵ ont été effectivement financés par l'Union européenne, les États-Unis, le Koweït et le Qatar. Le manque de fonds se fait déjà sentir sur le terrain et la réduction des aides signifie, comme on l'a vu plus haut, les interruptions dans l'aide alimentaire et autres services. Le HCR estime avoir besoin de 5 milliards

14. Selon Amnesty International, septembre 2015.

15. Source HCR.

de dollars pour aider les pays qui accueillent les réfugiés et dont les infrastructures n'arrivent pas à suivre, ce qui devient un facteur d'instabilité comme c'est le cas au Liban qui accueille le nombre le plus élevé de réfugiés du Moyen-Orient. Compte tenu de l'ampleur de la crise, il faudrait multiplier les accords avec des organisations de développement mais aussi avec la Banque mondiale pour pouvoir répondre à une situation exceptionnelle.

Selon le commissaire européen en charge de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, « avec la crise syrienne qui ne risque pas de se terminer bientôt, nous comptons sur tous les pays donateurs pour honorer leurs engagements et mobiliser encore plus d'aides afin de subvenir aux besoins croissants » (mars, 2015). Effectivement, avec près de 2 millions de réfugiés syriens et irakiens, le Liban se trouve dans une impasse politique et économique.

Une politique d'accueil sous le signe du non-accompagnement

La législation libanaise en matière migratoire et d'asile demeure obsolète et a été très peu amendée, malgré des flux de réfugiés presque constants. En effet, à cause de la présence des réfugiés palestiniens sur son territoire, le Liban n'a pas ratifié la convention de Genève de 1951 et son protocole sur les réfugiés, ni la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles (1990). Le Liban est pourtant membre exécutif du HCR.

La loi du 10 juillet 1962 reconnaît l'entrée et le séjour illégal d'un étranger comme un crime passible d'emprisonnement. L'ensemble des règles juridiques en vigueur au Liban sur la question de l'asile est assez limité. Dans la pratique, le Liban mène une « *non-asylum policy* » refusant officiellement de reconnaître qu'il puisse être un pays d'accueil pour les réfugiés. D'ailleurs, les autorités utilisent le terme de « déplacés » pour qualifier les réfugiés syriens puisque les seuls « réfugiés », officiellement reconnus par les autorités libanaises, sont les Palestiniens résidant dans les camps.

En 2003, les autorités libanaises ont signé un *memorandum of understanding* (MoU) avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés soulignant bien que le Liban n'est en aucun cas un pays d'asile. La Sûreté générale, service en charge des questions d'immigration rattaché au ministère de l'Intérieur, délivre aux personnes enregistrées auprès du HCR un permis de circulation temporaire pour un an. Mais, dans la pratique, le permis n'est pas délivré directement et certains demandeurs d'asile sont arrêtés et détenus. En 2015, les prisons libanaises regorgent de centaines de personnes enfermées sous l'inculpation d'entrée ou de séjour illégal dont plusieurs réfugiés syriens et irakiens, arrêtés sans aucune preuve de leur implication dans un quelconque crime.

Suite aux accords de Taëf (1989), le Liban fut officiellement placé sous tutelle syrienne¹⁶. Le traité de fraternité, coopération et coordination conclu le 16 septembre 1993 entre le Liban et la Syrie consacrait le rôle prépondérant de Damas et le principe de libre circulation entre les deux pays facilitant le travail des ressortissants syriens. Mais face à l'ampleur du flux de réfugiés syriens, la Sûreté générale a décidé, depuis le 5 janvier 2015, de limiter l'ouverture de ses frontières en leur imposant un visa d'entrée.

Enfin, au-delà de l'aspect social et humain qui est très alarmant selon les Nations unies, cet afflux massif de réfugiés au Liban pose un problème pour la souveraineté du pays et la paix sociale. Déstabilisé par le précédent palestinien et afin d'éviter de reproduire les erreurs du passé, le pays tente de se protéger. La déclaration de Baabda du 11 juin 2012¹⁷ a concrétisé la volonté de toutes les parties de préserver le Liban et son unité en évitant les conflits sur son territoire, ainsi que le souhait de faire bloc avec son armée face aux dangers du conflit syrien. Mais l'implication du Hezbollah dans le conflit syrien a fait voler en éclats ces bonnes intentions.

Le syndrome de la guerre civile libanaise étant toujours vivace dans les esprits, cette situation divise fortement les communautés et les partis politiques et est généralement très mal vécue par les Libanais, surtout chrétiens et chiïtes.

Libanais, Syriens : une cohabitation difficile

Si, chez certains Libanais, le souvenir des souffrances de la guerre civile les a amenés à établir un dialogue social avec les réfugiés syriens, à l'inverse d'autres Libanais expriment beaucoup de méfiance à leur égard. Alors que le pays traverse une grave crise économique, ils constituent une concurrence pour l'emploi¹⁸, pour les logements, pour l'eau, les terrains...

16. Les accords de Taëf établissaient un nouvel équilibre entre les communautés libanaises, prévoyaient la dissolution des milices, le renforcement des pouvoirs du Premier ministre et la formation d'un gouvernement d'union nationale. La Syrie maintenait plus de 40 000 soldats au Liban.

17. En présence du président de la République libanaise, Michel Sleiman, le Comité de dialogue national (représentant toutes les forces politiques au Liban) s'est engagé à pratiquer la « politique de dissociation » vis-à-vis de la crise syrienne.

18. Un sondage réalisé en juillet 2013 par l'AFP mettait en évidence que près de 54 % des Libanais ne voulaient plus de réfugiés syriens au Liban, leur présence étant jugée dangereuse pour la stabilité sociale du pays, tant au niveau de la souveraineté du Liban (importation du conflit syrien dans le territoire) qu'au niveau social (les Syriens sont perçus comme la cause de la baisse des salaires).

Les aides humanitaires internationales étant destinées aux réfugiés, les Libanais « vulnérables », résidant dans les régions qui accueillent le plus de réfugiés ont le sentiment d'être oubliés par l'État et la communauté internationale, alors qu'ils affrontent les mêmes difficultés pour subsister.

Suite à l'ouverture des frontières des pays européens aux demandeurs d'asile syriens, plusieurs familles libanaises désespérées mais aussi des Palestiniens ont décidé d'émigrer à leur tour vers l'Europe. Ils se procurent de faux passeports syriens à Tripoli¹⁹ où s'est développé au cours de ces derniers mois un trafic de faux documents ; un faux passeport syrien se négocie entre 4 500 et 5 500 €. Les autorités libanaises semblent fermer les yeux sur ce trafic et ce sont des pays comme la Suède, le Danemark et la Norvège qui ont envoyé des délégations en Syrie et au Liban pour s'informer des mesures à prendre.

La cohabitation entre Libanais et Syriens est de plus en plus mise à mal. Pris comme boucs émissaires, ces derniers sont régulièrement victimes d'agressions et deviennent à leur tour de plus en plus agressifs et violents : vols, viols, trafics illicites, crimes...

L'organisation Human Rights Watch témoigne qu'en 2015 plus de quarante-cinq municipalités ont pris des mesures, sans justification réelle, envers ceux qu'elles appellent pudiquement les « travailleurs étrangers » : des couvre-feux leur sont imposés pour limiter la recrudescence des crimes et des vols. Les municipalités soutiennent également la création de groupes d'autodéfense locaux qui font des rondes en voiture pour protéger leurs villages ou petites villes.

Ces ressentiments et tensions sociales sont mis à profit par le gouvernement libanais pour justifier sa propre impéritie à gérer cette situation il est vrai plus que difficile.

Conclusion

Le 30 septembre 2015, lors de la dernière Assemblée générale de l'ONU, le Premier ministre libanais Tammam Salam a cherché à susciter plus d'intérêt pour le Liban. Dans son discours il affirmait : « Le pays est en danger, il devient plus vulnérable et plus fragile », appel à l'aide qui ne semble pas avoir ému l'assistance.

Sur le plan politique, les alliances politiques libanaises sont calquées sur la situation syrienne. La coalition du 14 Mars, comprenant le Courant du futur

19. Tripoli est la capitale du Liban nord, située à 30 km de la frontière syrienne. Au cours de la guerre civile, la ville, en grande majorité sunnite, s'est radicalisée, interdisant la vente de boissons alcoolisées. La vieille ville est vite devenue un espace de confrontation entre acteurs politiques libanais et les membres de la nébuleuse salafiste-djihadiste transnationale.

(de la famille Hariri), les phalangistes (de la famille Gemayel) et les Forces libanaises (de Samir Geagea), souhaite ainsi le renversement du régime du président Bachar el-Assad, afin de répondre à l'occupation du Liban des années 1990 jusqu'à 2005. La coalition du 8 Mars quant à elle, comprenant le Courant patriotique libre (général Aoun) et le Hezbollah (pro-iranien), est un grand allié du clan al-Assad et de l'Iran. Le Hezbollah, dont les miliciens combattent en Syrie afin d'aider le régime, est le fer de lance de cette coalition du 8 Mars. Dans ce contexte d'alliances politiques étroitement liées avec les forces présentes en Syrie, les violences, les assassinats politiques et les attentats se multiplient au Liban. Ainsi, le 12 novembre 2015, un double attentat-suicide a tué quarante-trois personnes et fait plus de 200 blessés à Bour el-Brajné, dans une ruelle longeant le camp palestinien. Les jours suivants, des voitures piégées à Saïda et à Tripoli ont été désamorçées à temps par les Forces de sécurité intérieure. Les derniers attentats revendiqués en Turquie, en Égypte, en France, en Tunisie et au Liban témoignent de la volonté de Daech d'exporter le terrorisme en dehors de la Syrie et de l'Irak.

À l'épreuve de ses propres divisions, le gouvernement participe en fait involontairement à la polarisation confessionnelle de l'échiquier libanais autour de la crise syrienne. Une polarisation qui sévit d'ailleurs actuellement à Tripoli et dans la Bekaa où des accrochages ont lieu régulièrement entre pro et anti-Assad, mais également à travers les nombreux allers-retours transfrontaliers de Syriens et de Libanais qui prennent part à la guerre faisant rage dans le pays voisin. S'il n'y a donc pas de violence institutionnalisée par les différents partis politiques, les réfugiés accroissent indéniablement les retombées du conflit syrien sur le sol libanais.

Le gouvernement libanais, écartelé par des dissensions politiques qui le paralysent, ne peut évaluer l'ampleur des problèmes qu'une telle situation provoque sur le plan de la sécurité et sur le plan économique²⁰. En 2015, le pays se retrouve avec pratiquement une croissance zéro, sinon négative, et une dette publique qui culmine à plus de 167 % de son PIB. À ce jour, selon une étude menée par la Banque mondiale, la crise syrienne a déjà coûté au Liban 7,5 milliards de dollars entre 2012 et 2014.

L'actuelle crise que connaît le Liban a pour principale cause l'afflux continu de réfugiés syriens qui représentent plus de la moitié de sa population. La durée du conflit syrien obère les perspectives de stabilité politique, économique et sociale. Une telle masse humaine peut devenir le terreau où s'épanouissent terrorisme et violence, souvent nés du désespoir et de l'absence de projections sur l'avenir.

20. Suite à l'implication du Hezbollah, acteur non étatique armé, au côté du régime syrien, le Conseil de coopération du Golfe (CCG) boycotte depuis juin 2013 le Liban et interdit à ses ressortissants de se rendre au Liban. Or les touristes arabes représentent plus de 50 % de la fréquentation touristique

Quelle solution ?

Selon Daniel Meier,

le Liban constitue un cas d'école d'État faible, en raison même de la fragmentation de son pouvoir en groupes communautaires qui ont instauré un communautarisme politique. Ce dernier, au lieu de proposer un modèle unitaire national en guise d'entente nationale (le pacte de 1943), convie et perpétue une appartenance nationale multipolaire suivant les projets et identités des communautés du pacte national [Meier, 2013, p. 54].

L'affrontement Iran/Arabie saoudite commande les actions contradictoires des deux pôles politiques libanais antagoniques, le 8 et le 14 Mars, qui contribuent à l'affaiblissement des institutions étatiques prises entre deux feux. Depuis mai 2014, le Liban n'a plus de président de la République, le gouvernement est démissionnaire et le Parlement s'est autoprorogé. Un mouvement d'indignés libanais manifeste contre la corruption, le laxisme des autorités, la dégradation de la situation économique et de la qualité de vie ; ils campent depuis juillet dans le centre-ville où sont regroupés le siège du gouvernement et le Parlement, réclamant un nouvel ordre politique et de nouvelles élections.

En ce sens, le traitement de la question des réfugiés est un révélateur de ce jeu d'équilibre entre les divers acteurs politiques en fonction de leurs relations et soutiens extérieurs.

Le Liban, pour survivre à cette crise humanitaire et politique sans précédent, a besoin d'abord d'un environnement pacifié pour que les tensions internes puissent s'apaiser. Dans un contexte de paix, même précaire, il devient plus aisé de s'attaquer aux problèmes des réfugiés pour trouver la solution qui permettra de les renvoyer dans leurs pays dans les conditions les meilleures. Pour le moment, l'accueil de ces réfugiés s'est passé, *grosso modo*, sans heurts majeurs malgré l'impact de leur présence sur les infrastructures déjà très éprouvées du pays et s'est appuyé sur la solidité du tissu social libanais. Mais si l'accueil devait s'éterniser, sans possibilité de voir ces masses quitter le territoire national, alors il faudrait craindre une flambée de xénophobie que personne ne pourra maîtriser et qui serait fatale pour un pays dont la composition est à la base fragile.

Bibliographie

ALSHARABATI C. et ITANI H. S. (2014), *Mariage précoce : illusion ou réalité ?* Institut des sciences politiques de l'université Saint-Joseph et l'ambassade du Canada, Beyrouth, 56 p.

HÉRODOTE

- AMNESTY INTERNATIONAL (2015), *La Crise des réfugiés syriens en quelques chiffres*, Beyrouth, septembre, 10 p.
- BAHOUT J. (2013), « La Syrie pourrait devenir l’Afghanistan du Moyen-Orient », propos recueillis par Christophe Ayad, *Le Monde*, « Géo et politique », mars.
- BALANCHE F. (2015), « Syrie, un scénario à la yougoslave », *Revue Diplomatie*, n° 76, septembre-octobre.
- BARTOLOMEO A. di, FAKHOURY T. et PERRIN D. (2010), *Liban, le cadre démographique-économique de la migration*, CARIM (Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales), Robert Schuman Centre for Advanced Studies, 8 p.
- EL-HAGE A.-M. (2015), « Les médias face à la crise des flux migratoires », *L’Orient-Le Jour*, 2 novembre, p. 4.
- HÉNIN N. (2015), *Jihad Academy. Nos erreurs face à l’État islamique*, Paris, Fayard, 260 p.
- KÉVORKIAN R., NORDIGUIAN L. et TACHJIAN V. (2007), *Les Arméniens, 1917-1939. La quête d’un refuge*, Beyrouth, Presses de l’université Saint-Joseph, 319 p.
- MEIER D. (2013), « Réfugiés de Syrie et tensions sunnito-chiïtes. Le Liban entre défis et périls », *Revue Maghreb-Machrek*, 2013/4, n° 218, p. 41-60.
- SALEH J. (2015), « La Russie en Syrie. Guerre totale sur tous les fronts », *L’Hebdo-Magazine*, n° 3023, du 16 octobre, Beyrouth, p. 12-15.
- SHUAYB M., MAKKOUK N. et TUTTUNJI S. (2014), *Widening Access to Quality Education for Syrian Refugees: the Role of Private and NGO Sectors in Lebanon*, Center for Lebanese Studies, septembre, Beyrouth, 114 p.
- « Syrie, une guerre mondiale. L’intervention russe vue par la presse étrangère » (2015), *Courrier international*, n° 1301, du 8 au 14 octobre, p. 30-36.
- TAWK R. R. (2015), « Un million et demi de réfugiés syriens au Liban, presque le tiers de la population », *L’Orient-le Jour*, 10 juillet du 11 novembre, p. 3.
- UNDP (2015), « La consolidation de la paix au Liban », *Supplément spécial, L’Orient-le Jour*, 9 octobre, 14 p.
- YAZIGI J. (2015), « Les Syriens de tous bords fuient en masse », revue *Le Commerce du Levant*, n° 5669, octobre, p. 94-95.